



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine**

Arrêté du 19 NOV. 2020

**portant inscription en totalité, au titre des monuments historiques, de l'église de
PRESSIGNAC (Charente)**

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) entendue en sa séance du 1^{er} juillet 2020

CONSIDÉRANT que l'église de PRESSIGNAC (Charente) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité de son architecture et de la particularité de son matériau de construction, l'impactite ;

ARRÊTE

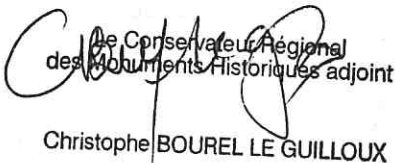
Article premier : Est inscrite, en totalité, au titre des monuments historiques, l'église de PRESSIGNAC (Charente), située sur la parcelle 296 d'une contenance de 09a 98ca ; figurant au cadastre de la commune, section D et appartenant à la commune de PRESSIGNAC (Charente), n° SIREN 211 602 701 ; celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

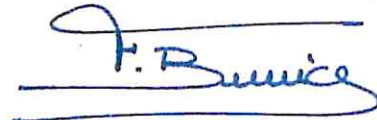
Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune concernée, propriétaire et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Article 3 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Bordeaux, le 19 NOV. 2020

POUR AMPLIATION


Le Conservateur Régional
des Monuments Historiques adjoint
Christophe BOUREL LE GUILLOUX



Fabienne BUCCIO

19 NOV. 2020

Site de Bordeaux 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex - Tél : 05 57 95 02 02
Site de Limoges 6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex 1 - Tél : 05 55 45 66 00
Site de Poitiers Hôtel de Rochefort 102 Grand'Rue - CS 20553 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 36 30 30
www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine

Emprise de la protection (en rouge sur le plan)

